

Guide pour le premier entretien avec votre maman du jour

Coordonnées

Prénom et nom de famille :

L'adresse :

Numéro de téléphone :

Remarque : Demandez à voir la carte d'identité de la maman du jour lors du premier entretien.

Informations générales et motivation

Pour commencer, présentez-vous brièvement et donnez à votre maman du jour la possibilité de se présenter.

Parlez-nous de vous.

Pourquoi voulez-vous travailler comme maman du jour ?

Qu'est-ce qui vous plaît dans le travail avec les enfants ?



Vous trouverez plus de check-lists et de formulaires dans notre Centre d'aide : babysitting24.ch/fiches



Expériences et qualifications

Quelle est votre expérience avec les enfants ?

Quel âge avaient les enfants dont vous vous êtes occupée jusqu'à présent ?

Avez-vous suivi un cours de premiers secours ?

oui

non

Avez-vous vécu une situation difficile ou critique avec un enfant par le passé et comment l'avez-vous gérée ?

Avez-vous des références ?

Avez-vous d'autres qualifications ou certificats ?



Questions sur les relations avec les enfants

Que feriez-vous si l'enfant faisait une crise de colère ?

Que feriez-vous si l'enfant tombait ou se blessait ?

Que feriez-vous si l'enfant ne voulait pas s'endormir ?

Qu'aimez-vous faire avec les enfants ?

Comment faites-vous pour que les enfants s'amuse les jours de pluie ?



Disponibilité et salaire

Clarifiez quand et combien de temps la maman du jour est disponible et quel salaire vous envisagez tous les deux. Avant le premier entretien, il est préférable de réfléchir aux attentes que vous avez pour la maman du jour et d'en discuter ensemble. À quelle fréquence et pendant combien de temps les enfants doivent-ils être gardés ? Y a-t-il d'autres tâches qui doivent être prises en charge, par exemple, faire la cuisine ou aller chercher les enfants ?

Quelle est la charge de travail que vous pouvez envisager ?

Y a-t-il des restrictions concernant les jours et les heures de travail ?

Pouvez-vous effectuer d'autres activités, par exemple, faire la cuisine ? (si pertinent)

Nous nous mettons d'accord sur le salaire horaire suivant : _____ CHF brut

Assurance

Votre activité de la maman du jour est-elle couverte par une assurance responsabilité civile ?

oui

non

Bon à savoir !

Vous trouverez également **plus de formulaires et de listes de contrôle** sur babysitting24.ch/fiches – ou en scannant simplement le code QR.

